

DÉLIBÉRATION N°DL20230181 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 04 DÉCEMBRE 2023

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 24/11/2023 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 33 présents, 6 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON (jusqu'à 23h) ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Daniel FAYOLLE ; Mme Béatrice COFFY (jusqu'à 20h30) ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Pierre DECLINE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE (jusqu'à 21h50) ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT (jusqu'à 23h08) ; M. Francis NGOH NGANDO ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Romain PIPIER ; Mme Nathalie ROBERT ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Juliette BOULLIAT ; M. Luc CHEVALLIER

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Sandrine FRANÇON a donné procuration à M. Bruno CHANGEAT (à partir de 23h)

Mme Béatrice COFFY a donné procuration à M. Raphaël BERNOU (à partir de 20h30)

Mme Michèle FREDIERE a donné procuration à M. Luc CHEVALLIER (à partir de 21h50)

M. Jean-Luc BOUCHACOURT a donné procuration à Mme Andonella FLECHET (à partir de 23h08)

M. Philippe PARET a donné procuration à M. Daniel FAYOLLE

Mme Ayse CALYAKA a donné procuration à M. Gilles GRECO

SECRÉTAIRE ÉLU POUR LA DURÉE DE LA SESSION

M. Bruno CHANGEAT.

PATRIMOINE COMMUNAL - CESSION DE L'IMMEUBLE 16 RUE ANTOINE DUMAINE À LA SAS TSI

M. Jean-Luc DEGRAIX expose ce qui suit :

Par délibération n°DL20220176 en date du 7 novembre 2022, le Conseil Municipal a acté la mise en vente de l'immeuble 16 rue Antoine Dumaine, cadastré 111 AE 245 et 246, ayant accueilli l'école ARLOS puis la cantine Verlaine.

A l'issue du délai donné pour déposer un projet, 3 candidatures ont été déclarées.

Les trois dossiers ont été étudiés lors d'une commission urbanisme en date du 10 juillet 2023 et des demandes d'informations complémentaires ont été faites à chacun des trois candidats.

Ceux-ci ont apporté des réponses écrites et orales et une nouvelle commission urbanisme s'est réunie le 6 novembre 2023.

Le projet retenu est celui de la SAS TSI, représentée par Monsieur Giuseppe MASTROSIMONE.

Son projet propose la création de 15 logements en accession. Le prix proposé est de 500 000 €, validé par le service de France Domaine.

Les frais de notaires seront à la charge de l'acheteur.

L'acte sera passé en l'étude de Maître Eric MEILLER.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 37 voix pour,

2 abstentions

M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT

DÉCIDE :

- **d'approuver** la cession d'une partie des parcelles 111 AE 245 et 246 pour 1 500 m² environ à la SAS TSI représentée par M Guiseppe MASTROSIMONE au prix de 500 000 €,
- **de donner** tous pouvoirs à Monsieur le Maire, ou à son représentant, à effet d'engager toutes démarches et de signer tous actes nécessaires à la réalisation de cette transaction,
- **d'imputer** la recette correspondante au budget général de la ville.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 05/12/2023



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Bruno CHANGEAT

Date de mise en ligne 12 décembre 2023